



La Place d'une démarche participative dans l'élaboration et la construction des projets durables

Conseil participatif de la Communauté d'Agglomération Marne et
Chantereine

Roland Verhaeghe,
Délégué participatif.



Du 26 au 28 mars 2010 / CHELLES, Centre Culturel



La place d'une démarche participative dans l'élaboration et la construction des projets durables

1. Les principes de la démocratie participative
2. Le dispositif de cette démarche au sein du CP de la CAMC
3. Nos premières réflexions sur l'Eco-quartier Castermant

Les principes de la Démocratie participative

- Renforcer l'implication des citoyens dans les prises de décision concernant sa vie quotidienne
- Favoriser la participation des citoyens à la vie politique et diminuer ainsi l'abstention
- Permettre au citoyen de se saisir de certaines questions

La pérennité de la démarche dépendra des mesures décidées, acceptables et adoptés par la grande majorité de ceux qui sont concernés dans le sens du

« Bien Commun »

Les principes de la Démocratie participative

- La démocratie participative ne peut-être un effet de mode
- Demande une réelle concrétisation au-delà des discours
- Un échange entre les différents acteurs qui va bien au-delà d'une simple consultation
- Nécessite des bases objectives et au-delà des intérêts personnels
- Une appropriation de cette démarche par les citoyens

Le dispositif de cette démarche au sein du CP de la CAMC

- Une volonté des élus des quatre communes de la CAMC
- Renforcer la participation des citoyens du territoire à la réflexion et aux projets de mise en œuvre
- La mise en place d'une concertation organisée par dossier par le CP du ressort de la CAMC
- L'analyse des idées constructives et nouvelles des citoyens

Le dispositif de cette démarche au sein du CP de la CAMC

- Des participations concrètes aux dossiers suivants
 - Au sein des ateliers de l'Agenda 21
 - Médiathèque
 - Liaisons douces
 - Montagne de Chelles
 - ...
- La mise en place d'un site internet dédié au CP

C'est tout naturellement que le CP s'intéresse à tous les projets durables de la CAMC qui touche à la vie au quotidien des citoyens

Nos premières réflexions sur l'Eco-quartier Castermant

- Des enjeux durables multiples et innovants
- Des laboratoires expérimentaux en cours d'essaimage
- Pas encore de recul suffisant en France
- Auto promotion ou déclaration d'exemplarité
- Surenchère technologique afin d'atteindre la performance énergétique optimum
- A quels coûts ?

*L'Eco-quartier ne peut-être une enclave écolo-technologique
élitiste non intégrée dans son agglomération .L'adhésion des habitants
devrait être incontournable*

Nos premières réflexions sur l'Eco-quartier Castermant

- Comment faire ensemble ?
 - Avec la participation active des habitants
 - Articulation du projet à l'échelle du quartier et de l'agglomération
 - Modification des habitudes et des gestes au quotidien
 - Charte impliquant l'ensemble des acteurs
- Définition de la gouvernance en amont du projet
 - Impliquant les habitants tout au long du projet
 - Mise en place d'indicateurs de vie durables objectifs et mesurables
 - Structure à mettre en place permettant aux habitants de se rencontrer/échanger
 - Mise en place de programme de sensibilisation à la réflexion urbaine durable
 - La vie en copropriété

Nos premières réflexions sur l'Eco-quartier Castermant

- La mixité sociale, culturelle et intergénération
 - Sa répartition dans le quartier
 - A quels couts d'accès, quelles aides financières ?
 - La mixité sociale, comprend ainsi les deux points suivants:
 - Les logements pour personnes à mobilité réduite
 - Les personnes âgées
- Il ne s'agira pas d'agréguer de simples quotas
 - Sensibiliser des futurs habitants à leur quartier
 - Créer des lieux de rencontre où cette mixité s'exprime
- L'impact de l'Eco-quartier sur les transports
 - Liaisons douces, proximité des transports en commun et des emplois



Nos premières réflexions sur l'Eco-quartier Castermant

La démarche participative
Garante du
Mieux vivre ensemble

Pour nous contacter

conseilparticipatif.camc@laposte.net

www.conseil-participatif-marne-chantereine.info



Du 26 au 28 mars 2010 / CHELLES, Centre Culturel

